



Comité Régional Olympique et Sportif du Centre

COMITE DIRECTEUR
du 15 février 2011

PROCES-VERBAL
N° 1 de 2011

CROS

Présents : M.Busso, Cuzon, Desnoues, Doctrinal, Doucet, Gerbot, Gougeon, Hénault, Lazennec, Lévêque, Monrose, Noré, Mme Perrot, M.Philippe, Mme Rollett MM. Ros, Roy, Vrignaud.

Absents excusés : M. Boutant, Mme Coury, MM Fischer, Lécuyer, Lelièvre, Marchais, M.Rebrioux,

CDOS

Présents : MM. Brender, Carré,

Absents excusés : MM. Aguillon, Bergeon, Guillemette, Mme Kirié,

Également présents :

M^{elles} Retailleau, Tesi, Tourault,

ADOPTIONS

Bureau Exécutif du 23 novembre 2010, le procès verbal est adopté à l'unanimité.

Comité Directeur du 14 décembre 2010, deux remarques sont apportées au procès verbal avant d'être adopté à l'unanimité.

Madame Perrot demande de retirer la ligne en p.4/5 dans la partie territoire « Cette réunion était animée par la DRIRE ». Monsieur Ros demande de supprimer le mot « élu » en p.2/5 dans la partie CNDS.

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

CNDS :

La commission territoriale s'est tenue ce jour, 15 février 2011, co-présidée par le préfet de Région, Michel Camux, dans les salons de la préfecture.

Les dossiers seront disponibles dès lundi sur le site Internet de la Direction régionale Jeunesse, Sport et Cohésion sociale.

Les inquiétudes par rapport au retard de cette commission n'ont plus lieu d'être. Le calendrier devrait être respecté :

- lancement de la campagne le 21 février 2011,
- date retour des dossiers le 4 avril 2011,
- commission territoriale d'attribution le 26 mai 2010,
- mise en paiement fin juin.

Quelques modifications ont été apportées à la note nationale d'orientation :

- une enveloppe supplémentaire de deux millions d'euros est attribuée au niveau nationale sur le développement durable et innovation sociale ;

- elle parle de « jeunes scolarisés » et plus d'accompagnement éducatif, son enveloppe n'est pas arrêtée ;
- la ligne régionale de crédit formation est de 750 000 € (15% de l'enveloppe)
- pour le "Plan Sport Emploi" aucun pourcentage n'est indiqué mais le pilotage régional lui accordera une enveloppe de 15% ;
- l'enveloppe des sportifs de haut niveau est en baisse (100 000€), suite aux Parcours d'excellence sportive mais correspond aux nouveaux besoins. Cette action se fait en parfaite complémentarité avec le Conseil régional.
- l'enveloppe accordée aux actions en faveur des jeunes de quartiers en difficulté représente 15 %.

La nouveauté apportée au dossier CNDS est la notion de projet. Toutes les actions doivent s'inscrire pour les Ligues, Comités régionaux et Comités départementaux dans un plan de développement et pour les clubs dans un projet associatif.

La Direction régionale Jeunesse, Sport et Cohésion sociale va mettre en ligne un document pour aider à la construction du projet associatif. Le CROS a également, sur son site internet, un outil sur la structuration du projet associatif.

Le président souligne que la complémentarité avec les formations proposées par le CFPS doit être mise en avant.

500€ seront attribués à chaque CDOS pour l'organisation des réunions d'informations.

Inter régions Centre Ouest

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 18 et samedi 19 mars à Tiers.

La commission territoriale du CNOSF est composée de 12 membres, 8 élus et 4 désignés par le Président du CNOSF.

Paul Carré, élu titulaire, précise que cette commission ne s'est pas encore réunie. Les missions et le budget ne sont pas encore bien définis.

Vœux 2011

La cérémonie des vœux du CROS s'est tenue le 21 janvier au Novotel de la Source, suivie par la remise des récompenses aux sportifs et bénévoles méritants.

La valorisation du partenariat avec le Groupe Accor a également été mise en avant par la signature d'une convention.

Signature de la convention 2011

La signature de la convention 2011 entre le CROS et la région qui devait avoir lieu le 16 février vient d'être annulée par la région faute de journaliste présent.

CPCA

L'enveloppe pour la formation des bénévoles pour toutes les têtes de réseau est de 120 000 €. Le sport ne consomme pas toute l'enveloppe qui lui est réservée.

La CPCA s'était positionnée sur le conventionnement du C2RA mais n'a pas été retenue.

La CPCA étudie le renouvellement du renouvellement sans baisse des dossiers CAP'asso. Elle souhaiterait que le Conseil régional aide à la même hauteur que le renouvellement, le renouvellement du renouvellement.

L'étude en cours sur les dossiers CAP'asso non renouvelés en 2006 met en avant l'importance du suivi. La CPCA souhaiterait que ce suivi fait par les réseaux soit valorisé financièrement.

Schéma directeur d'aménagement du territoire, développement durable

Le sport est le grand oublié, Jean-Louis Desnoues a indiqué qu'il fera une contribution complémentaire et demande qu'on lui fournisse des éléments.

Organisation CFPS / CROS

Marie-Anne Tourault travaille pour le CFPS, mais a été embauchée sous contrat de travail par le CROS. Le CFPS n'a pas et ne peut pas avoir d'agrément Jeunesse et Sport et par conséquent ne peut recevoir les aides liées à cet emploi.

Le Président propose que le CFPS soit dissout et que la formation réintègre le CROS.

Cette décision devra être entérinée lors des AG respectives.

SECRETARIAT GENERAL

Assemblée Générale le 7 mai 2011

Elle aura lieu à Tours à la maison des sports de Parçay Meslay.

Les responsables de pôle ont validé les comptes rendus réalisés par les chargés de mission.

Il ne manque que ceux du pôle juridique et du pôle éthique, patrimoine, reconnaissance.

COMMUNICATION DES COMMISSIONS

Formation

Depuis janvier 2011, 9 modules de 3 heures ont été organisés.

Des formations à destination des Ligues ont été mises en place, 3 heures pour le tir à l'arc et 18 heures pour le badminton.

La formation de perfectionnement du dirigeant sportif a accueilli 6 sportifs sur le 4^{ème} module "Comment mettre en place une gestion financière" (du 14 au 16 février 2011).

11 stagiaires ont été accueillis appartenant au réseau de conseillers associatifs du CROS le 1^{er} et 4 février 2011 sur " L'essentiel de la formation professionnelle continue". Cette même formation sera mise en place le 14 et 15 mars pour les dirigeants et personnes en charge des ressources humaines.

Dates à retenir : 18 février 2011: réunion avec les référents "formation" des Ligues et Comités régionaux (16h-18h au Lycée Charles Péguy).

Formation: se référer au calendrier et au catalogue de formations professionnelles continues.

Emploi

3 dépôts de dossiers CAP'asso ont eu lieu en 2011 (22 dossiers). Lors du 1^{er} comité de pilotage 11 projets ont reçu un accord favorable.

Les questionnaires adressés aux associations bénéficiant d'une convention avec la Région dans le cadre du dispositif CAP'asso, afin de recenser leurs besoins en terme de formation, accompagnement et suivi, vont être traités fin février début mars.

Une réunion des employeurs s'est tenue le 7 février dernier.

Une étude auprès des associations ayant bénéficiées d'un CAP'asso en 2006 et n'ayant pas sollicité de renouvellement en 2009 est en cours.

Objectifs de cette étude :

- repérer les causes du non renouvellement,
- repérer l'impact de l'accompagnement sur la structuration associative,
- mieux identifier les problématiques associatives,
- étudier la capacité de pérennisation de l'emploi dans les associations.

Associations concernées :

- 106 projets CAP'asso sport, ont reçu une suite favorable en 2006.
- Parmi ces projets, 26 dossiers soit 24% n'ont pas été renouvelés.

Territoire

Les dernières modifications ont été apportées sur la phase 3.

Un travail sur le document de synthèse a été réalisé sur le fond et sur la forme.

Une présentation de l'étude a été faite aux services techniques de l'ADT.
Les travaux à venir sont la finalisation et l'impression du document de synthèse, la reliure des différentes phases et des annexes.
Un diagnostic sportif est en cours sur le pays Indre et Cher et le Pays Grande Sologne.
Pour ce qui concerne les autres dossiers, le travail continue.

Récompenses

Le Trophée des villes 2010, concerne les villes de 1500-4999 habitants.
Les dossiers ont été reprographiés par le Crédit Mutuel du Centre.
Les communes ont également la possibilité de remplir le dossier via un questionnaire en ligne ou de le télécharger sur le site.
244 communes sont concernées cette année.
Les dossiers ont été envoyés le 2 février par courrier.
Les prochaines échéances sont le 31 mars pour la réception des candidatures et le 12 avril pour le 1er jury.

Informatique et téléphonique

La fin du contrat téléphonique et Internet arrive en août.
Monsieur Carré a réparé un ordinateur qui était en panne.
Mise en place des listes de contacts par pôle (Laurence) et mise à disposition auprès des chargés de mission.
Les fiches disciplines sont en phase de test avant la création d'un formulaire en ligne, la même chose devrait être faite pour les comptes-rendus de représentation.
Les dossiers de représentation seront mis à la disposition des élus via l'extranet du CROS.
Les dossiers CNDS seront téléchargeables via <http://dl.free.fr/> qui permet un envoi ciblé selon destinataires.

Communication

Communication web :
Une lettre SPECIALE CNDS devrait être envoyée vers le 22/02
La lettre n°10 doit être envoyée le 28/02.
Site web :
L'outil calcul du coût de l'emploi a été mis en ligne.
Communication écrite :
Le prochain CROS Info n° 39 devrait être finalisé pour mars.
Le président indique que les fiches pratiques doivent être relancées.
Piscine
Travail de création de maquette pour la synthèse, mise en page de la phase 3, recherche de logiciels pour la création des CD/DVD.
Outils de communication interne :
A faire : Réaliser toutes les fiches CROS/disciplines sur support informatique, en tant que formulaire en ligne.
Presse-Média :
La cérémonie des vœux a eu une bonne couverture des medias régionaux (presse + radio)
Revue de presse : ARENA, Vœux (2 articles dans la République du Centre + 1 Nouvelle République)

ARENA

Jean-Louis Desnoues craint que le projet soit reporté par manque de moyens.
L'immeuble FAMAR aurait une valeur architecturale telle qu'il ne pourrait pas être détruit.
Le CROS proposera ce site pour la Maison régionale du sport.

POINT FINANCIER

Monsieur Cuzon annonce un déficit en 2010 de 6 000 à 10 000 €.

Nos charges ont été maîtrisées au cours de l'année 2010. La masse salariale représente plus de 50 % de notre budget.

Alors, compte tenu des charges et des aides décroissantes dans les années à venir, il faudra développer nos ressources. Notamment relancer les DLA, faire moins appel aux formateurs extérieurs (nos chargés de mission sont aptes à faire ces formations)...

REPRESENTATIONS

La secrétaire fait part des représentations auxquelles le CROS est convié.

QUESTIONS DIVERSES

Après un tour de table plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.

Chantal PERROT

Jean-Louis DESNOUES

Secrétaire générale

Président